

# TEXTE FONDATEUR

ALLIANCE AUTORITÉS LOCALES  
ACCUEILLANTES ET SOCIÉTÉ CIVILE

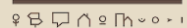
—

**Pour une autre gouvernance des migrations**

ORGANISATION POUR  
UNE CITOYENNETÉ UNIVERSELLE



L'ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES VILLES ET  
TERRITOIRES  
ACCUEILLANTS



VILLE DE  
GRANDE-SYNTHE



SNAPSHOTS  
FROM THE **BORDERS**



# VERS UNE ALLIANCE INTERNATIONALE

## VILLES ACCUEILLANTES / SOCIÉTÉ CIVILE POUR UNE AUTRE POLITIQUE MIGRATOIRE

---

*Ce texte se veut être le texte fondateur d'une alliance entre collectivités locales, élu.e.s et société civile pour défendre des politiques migratoires accueillantes et respectueuses des droits fondamentaux des personnes. Il rappelle les raisons d'une telle alliance, les valeurs que nous partageons et ce que nous souhaitons, ensemble, mettre en œuvre pour accueillir et intégrer dignement les migrant.e.s sur nos territoires.*

*Résultat d'apports multiples d'élu.e.s et d'acteurs associatifs/actrices associatives, et se faisant l'écho de parcours et d'évènements ou expériences variés, il se veut être un effort collectif de synthèse pouvant permettre de dégager des pistes de travail communes.*

C'est à l'échelle locale que se vivent les conséquences directes des politiques migratoires nationales ou régionales sur la vie des personnes en exil qui les traversent ou qui cherchent à s'y installer. De part et d'autre, les collectivités locales, certain.e.s élu.e.s, les acteurs de la société civile et les migrant.e.s tentent d'agir face à la violation des droits de ces personnes. Pourtant, force est de constater la limite de leurs actions, leur besoin de s'organiser collectivement pour aller au-delà de l'urgence et défendre d'autres visions des politiques migratoires que celle, sécuritaire, voire xénophobe, qui domine et leur est imposée par des décisions prises à l'échelle nationale et régionale de l'Union européenne.

Nous, collectivités locales, élu.e.s et acteurs/actrices de société civile, proposons de lancer un front commun construit autour d'une alliance durable entre autorités locales et société civile pour défendre depuis l'échelle locale et au niveau européen une gouvernance des migrations fondée sur l'accueil digne et le respect des droits fondamentaux, qui s'inscrit dans une vision globale de citoyenneté des droits humains et de leur effectivité.

Fruit d'une démarche collective, volontaire, engagée, ce texte a vocation à jeter les bases de cette alliance.

# SOMMAIRE

1. DES ACTEURS/ACTRICES LOCAUX POUR DEFENDRE UNE AUTRE GOUVERNANCE DES MIGRATIONS .....	4
1.1 Les villes et les autres collectivités territoriales.....	4
a) Une échelle d'action pertinente et légitime .....	4
b) Les limites / points d'attention de l'action des collectivités.....	4
1.2 Mouvements et organisations de la société civile .....	5
a) Une échelle d'action pertinente et légitime .....	5
b) Les limites / points d'attention de l'action des acteurs/actrices de société civile .....	6
2. PASSER DE LA CONVERGENCE A L'ALLIANCE POUR FAIRE FRONT COMMUN.....	6
2.1 Différentes initiatives ont déjà marqué une convergence entre collectivités locales, élu.e.s et société civile .....	6
2.2 Vision commune des enjeux migratoires / valeurs / éléments de compréhension communs.....	8
3. LES FONDEMENTS D'UNE ALLIANCE EFFECTIVE ET PERENNE.....	8
3.1 Ce que l'on défend en tant qu'alliance .....	8
a) Au niveau local / dans l'inter-local .....	8
b) Au niveau global, pour parler d'une seule voix .....	8
3.2 Objectifs et engagements communs.....	10
a) Migrant.e.s : acteurs/actrices et citoyen.ne.s dans nos villes ! .....	10
b) Co-construire nos politiques accueillantes : une opportunité pour réinventer localement nos démocraties.....	10
c) Raconter une autre histoire autour des migrations .....	10
d) Toutes et tous engagé.e.s et solidaires pour un accueil digne dans nos villes-frontières ! .....	11
e) Penser les migrations au-delà de l'urgence pour une vision globale de la citoyenneté .....	11

# 1. DES ACTEURS/ACTRICES LOCAUX POUR DEFENDRE UNE AUTRE GOUVERNANCE DES MIGRATIONS

---

## 1.1 Les villes et les autres collectivités territoriales

### a) Une échelle d'action pertinente et légitime

- Les villes sont en première ligne face à des situations intenable, sans réponse pérenne. Elles sont témoins des violations des droits fondamentaux et ont une capacité de réaction rapide et adaptée aux urgences. Les villes sont de fait le lieu où vivent le plus souvent les migrant.e.s, et où s'organisent de nombreuses procédures décentralisées ; cela fait sens que ce choix d'accueil et d'intégration soit assumé politiquement au niveau local.
- C'est donc à l'échelle de la ville que se jouent les enjeux concrets du quotidien pour les personnes migrantes : apprentissage de la langue, logement, travail, santé, éducation, culture, sport, transport... sont des compétences des collectivités locales ; la ville est bien le territoire de compétences pour l'accès aux droits et l'accompagnement social.
- Les villes ont une capacité et une autonomie d'action pour oser des expérimentations, faire autrement et se démarquer. Elles ont un pouvoir d'initiative important pour créer des plateformes d'accueil alternatives qui puissent offrir des accompagnements en termes d'accès aux droits, d'accès à l'éducation, à la culture, prise en charge santé, logement... C'est au niveau local que les alternatives sociales et environnementales sont en train d'émerger, l'accueil des migrant.e.s fait partie de cette autre manière de vivre.
- La ville est un lieu potentiel des conflits, mais donc aussi de construction de la coexistence et du vivre-ensemble.
- Certaines villes bénéficient d'un parc immobilier non entièrement occupé et ont ainsi un avantage certain pour trouver des solutions d'hébergement.
- Les villes peuvent proposer des lieux de répit, ouverts pour entendre les personnes, échanger autour d'ateliers culturels ou artistiques contribuant à leur reconnaissance et compétences.
- Enfin, la ville dispose d'outils de démocratie locale pouvant permettre une citoyenneté active et l'engagement politique d'une grande diversité d'acteurs/actrices dont les migrant.e.s et les associations ;

### b) Les limites / points d'attention de l'action des collectivités

- Les collectivités locales inscrivent leur action dans des limites légales, techniques et financières sur la question des migrations, en regard notamment des compétences de l'Etat et des départements ;
- Les collectivités locales sont fréquemment confrontées aux réactions négatives de certains habitant.e.s (liées à l'image négative de la migration véhiculée depuis longue date et se traduisant par des comportements racistes et xénophobe) ;
- Les collectivités locales manquent fréquemment de coordination avec leurs homologues d'autres régions géographiques mais aussi avec les autres acteurs/actrices du territoire (entreprises, acteurs/actrices de la société civile, etc.) ;

- Les collectivités locales sont sujettes à des formes d'isolement politique en raison de la crainte de certain.e.s élu.e.s de se singulariser par rapport aux communes voisines ;
- La diversité des échelles est souvent un obstacle au dialogue entre entités de différentes échelles : si elles ont des défis semblables, leurs problématiques sont différentes. On notera aussi le peu d'audience publique des petites collectivités, confrontées pourtant à de grands défis ;
- Il faut trouver des moyens pour pérenniser les actions d'accueil et d'intégration d'une majorité à l'autre ;
- Les collectivités locales sont fréquemment confrontées à des situations d'urgence parfois difficiles à gérer dans l'immédiat : l'État est perçu comme abandonnant trop souvent les villes en se déchargeant sur elles du travail d'accueil et de prise en charge d'urgence ; par ailleurs, l'État limite son action en déléguant à des opérateurs/opératrices le seul hébergement et suivi social sans prendre en compte tous les autres besoins de la personne et dont les collectivités héritent « par défaut » ;
- Le manque de clarté ou le chevauchement des compétences des différents niveaux décentralisés compliquent singulièrement les liens avec la société civile qui peut parfois se méprendre sur les responsabilités réelles des acteurs/actrices ;
- Les collectivités locales sont confrontées aux relatives inégalités et disparités des situations particulières qui sont les leurs : les villes de "passage" ne sont pas confrontées aux mêmes besoins que les autres par exemple. Certaines villes reçoivent plus de personnes que d'autres, et ce pour des raisons très variées ;
- Les collectivités sont limitées dans leur action par le manque de moyens financiers adéquats.

## 1.2 Mouvements et organisations de la société civile

### a) Une échelle d'action pertinente et légitime

- Les acteurs/actrices de société civile sont en capacité d'apporter un accompagnement au plus près des besoins des personnes ;
- Leur engagement permet de donner un espace de parole, de soutien, d'organisation aux personnes migrantes ;
- La mobilisation des associations facilite les possibilités d'implication des personnes migrantes, notamment en leur donnant accès à des activités bénévoles ou pas ;  
Les acteurs/actrices de la société civile bénéficient d'une plus grande liberté de parole que les collectivités et ont ainsi une capacité à dénoncer des situations et par conséquent ont la possibilité de porter une parole politique indépendante et non partisane ;
- Les acteurs/actrices de la société civile suscitent des mobilisations citoyennes et s'appuient sur leur forte capacité à se mettre en réseau et à avoir un impact au-delà du territoire local ;
- Les acteurs/actrices de la société civile sont en capacité de mobiliser un réseau de solidarités de proximité pour faciliter l'insertion et répondre à l'urgence de façon créative ;

- Les acteurs/actrices de la société civile sont en situation de rappeler les droits fondamentaux, de ré-humaniser les enjeux des migrations, d'objectiver les chiffres, en s'appuyant sur la réalité des situations concrètes ;
- Les acteurs/actrices de la société civile ont développé une capacité à mobiliser les partenaires institutionnels compétents et actifs au sein des collectivités ou de l'État

#### b) Les limites / points d'attention de l'action des acteurs/actrices de société civile

- Les acteurs/actrices de la société civile sont souvent confronté.e.s à leur manque de moyens, aux risques d'épuisement, conduisant à la difficulté de pérenniser leurs actions. Les associations qui tentent de pérenniser leurs actions passent souvent par la recherche de financement, avec des risques de dépendance ;
- Leur action est freinée par de fréquents manques de coordination entre différents espaces géographiques ou différents acteurs/actrices ;
- Les acteurs/actrices de la société civile redoutent le risque de substitution à l'action de l'État et d'encourager ainsi de façon indirecte son désengagement ; les institutions se reposent ou se défont sur les actions citoyennes qui finissent par remplacer partiellement ou totalement l'État dans son devoir d'accueil. Par ailleurs, les collectivités semblent souvent rejouer le rôle démissionnaire de l'État en ne proposant "que" des financements aux associations, quand l'objectif de beaucoup d'association serait plutôt de mettre ces dernières face à leurs responsabilités et donc à une prise en charge institutionnelle ou à une véritable action commune ; les associations se sentent parfois isolées, peu écoutées, abandonnées par les institutions ;
- Les acteurs/actrices de la société civile ne sont pas l'objet d'une exposition médiatique équilibrée, et parfois victimes de stigmatisation ;
- Ces acteurs/actrices font aussi face de manière de plus en plus virulente aux menaces, à la répression judiciaire, administrative et policière ;
- Les associations souffrent souvent de leur manque de coordination, voire parfois de leurs rivalités.

## 2. PASSER DE LA CONVERGENCE A L'ALLIANCE POUR FAIRE FRONT COMMUN

---

### 2.1 Différentes initiatives ont déjà marqué une convergence entre collectivités locales, élu.e.s et société civile

2013-2017 : Expérience de la coordination politique des migrant.e.s lors du mandat de Fernando Haddad, maire de la ville de Sao Paulo (politique migratoire co-construite avec la société civile) ;

2015 : Colloque sur la gouvernance alternative des migrations, organisée par l'OCU à Paris, en présence de la mairie de Grande-Synthe et de la mairie de Sao Paulo ;

2015 : Palerme lance la Charte de Palerme sur la Mobilité Humaine et Internationale, instituant le Droit à la Mobilité ;

2015 : Paris, Barcelone, Lampedusa, Lesbos lancent le réseau des villes refuges ;

2016 : Le Forum Social Mondial des Migrations, inauguré et accueilli par la Mairie de Sao Paulo lance un appel « *à la construction d'une alliance entre les mouvements sociaux et les autorités locales pour avancer vers une citoyenneté universelle et la construction d'une gouvernance alternative des migrations internationales* » ;

Mars 2016 : ouverture du premier camp humanitaire aux normes HCR en France par la ville de Grande-Synthe et Médecins Sans Frontières ;

2016 : Renouveau des résistances de maires du mouvement des villes sanctuaires aux Etats-Unis vis-à-vis de l'administration Trump ;

Mars 2018 : Convention nationale de Grande-Synthe sur l'accueil et les migrations, réunissant plusieurs centaines d'élu.e.s et d'associations ;

Mai 2018 : Lancement du projet européen « Snapshots from the borders » rassemblant acteurs/actrices de la société civile et autorités locales des villes-frontières européennes ;

Septembre 2018 : Lancement de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants, en présence de l'OCU ;

Novembre 2018 : Le Forum Social Mondial des Migrations de Mexico réaffirme les engagements pris à Sao Paulo pour un réseau des villes sanctuaires, en présence de plusieurs villes africaines ;

Novembre 2018 : Rencontre d'Africités à Marrakech et lancement de la Charte des Collectivités Territoriales d'Afrique sur les migrations, en présence de plusieurs acteurs/actrices de société civile ;

Janvier 2019 : Résistances de villes italiennes au décret Salvini ;

Février 2019 : Manifeste de Rome des villes espagnoles et européennes en solidarité avec les ONG de sauvetage en Méditerranée ;

Mai 2019 : Festival Sabir, à Lecce : organisation d'un atelier préparatoire à la rencontre de Paris, entre société civile et autorités locales européennes.

## 2.2 Vision commune des enjeux migratoires / valeurs / éléments de compréhension communs

- Cette vision se fonde sur un accueil inconditionnel des personnes (c'est-à-dire dans lequel on ne reconnaît pas de différence de légitimité dans l'accès aux droits entre migrant.e.s et réfugié.e.s, ni vis-à-vis d'autres catégories sociales de personnes vulnérables) ;
- La prise en compte de la complexité des réalités sociales des personnes migrantes et de leurs besoins (genre, orientation sexuelle, âge...) est considérée comme essentielle ;
- Cette vision s'appuie sur la défense du droit à la mobilité ;
- Les migrant.e.s sont considéré.e.s comme des citoyen.ne.s à part entière dans les politiques mises en œuvre ;
- Les migrant.e.s ne sauraient être absent.e.s des actions entreprises pour elles/eux par cette alliance collectivité locale/société civile. Ils/elles doivent faire partie des réflexions et des actions mises en œuvre ;
- Les politiques migratoires doivent s'inscrire dans une logique durable et globale de citoyenneté.

## 3. LES FONDEMENTS D'UNE ALLIANCE EFFECTIVE ET PERENNE

---

### 3.1 Ce que l'on défend en tant qu'alliance

#### a) Au niveau local / dans l'inter-local

- Favoriser, renforcer localement le dialogue autorités/société civile
- Défendre, diffuser, renforcer des bonnes pratiques localement
- Sortir de l'isolement, permettre de se soutenir mutuellement entre acteurs/actrices porteurs/porteuse de bonnes pratiques et résistants
- Susciter et créer des projets communs
- Faire AVEC les migrant.e.s du territoire
- Structurer des réseaux de coordination et d'entraide pour trouver des solutions d'urgence
- Proposer des solutions innovantes d'accueil pour les populations Rom migrantes d'Europe de l'Est et des Balkans, et notamment des dispositifs de résorption des campements et bidonvilles

#### b) Au niveau global, pour parler d'une seule voix

- Défendre collectivement une image positive des migrant.e.s et construire un argumentaire réaliste sur une vision prospective, notamment sur les enjeux de déclin démographique des pays européens, des migrations climatiques et économiques (accords APE équivalents au CETA entre l'Afrique et l'Europe avec des effets dévastateurs sur les économies locales, facteurs de migrations) autour des migrations ;
- Déconstruire les discours xénophobes et racistes ;



- Valoriser les pratiques innovantes et les rendre visibles afin de montrer à l'aide des bonnes pratiques qu'il est possible et indispensable de faciliter les migrations et l'accueil des migrant.e.s ;
- Montrer aux élu.e.s d'autorités locales et aux candidat.e.s que s'engager positivement sur le champ des migrations est non seulement nécessaire mais avantageux (montée en compétences techniques, développement tissu social, économique et politique sur le territoire, construction d'une opinion publique favorable, ...) ;
- Faire nombre pour inverser le rapport de force, dénoncer et lutter contre des politiques et des pratiques hostiles ;
- Penser, construire et défendre de nouveaux modèles de politiques migratoires plus accueillantes, plus solidaires et inclusives (au niveau national, régional ...) ;
- Développer un argumentaire critique sur les politiques migratoires nationales et européennes. Les villes, en effet, n'échappent pas aux réglementations européennes qui organisent assez largement les politiques migratoires et leur créent des difficultés (le régime d'asile européen commun qui existe à travers les Directives Accueil, Procédure, Qualification et le règlement Dublin, Eurodac et l'agence Frontex dont les mandats ont été encore renforcés récemment) ;
- Développer un argumentaire critique sur l'évolution des relations de coopération entre l'UE et les pays d'Afrique. Les politiques d'externalisation de l'asile comprennent des accords bilatéraux à la limite du chantage (cf. les accords UE-Afghanistan) et un détournement généralisé des fonds d'aide au développement à travers notamment le fond fiduciaire. Défendre que les migrations sont un facteur de développement dans les pays d'accueil et d'origine ;
- Développer les relations de coopération avec les villes en Europe, en Afrique et ailleurs. Un réseau de municipalités européennes pourrait avoir du poids pour infléchir les politiques européennes qui, d'ailleurs, ont des effets désastreux sur les villes des pays de départ avec lesquels nous pourrions également rentrer en contact (exemple assez connu : Agadez)
- S'inscrire dans une dynamique de coopération décentralisée ;
- Défendre collectivement des valeurs fondamentales (par exemple, rappeler les principes de réunification familiale sans condition de ressources et de logement, et ainsi se constituer collectivement en interlocuteur citoyen/interlocutrice citoyenne capable de porter une autre voix (fondée sur l'expérience locale des migrations et sur le projet de défendre l'accueil digne avant tout) au niveau international ;
- Procéder à l'élaboration commune de conventions collectives sur l'intégration des migrant.e.s afin de garantir l'égalité d'accès aux droits sur tout le territoire ;
- Construire un plaidoyer commun sur le lien entre accueil des nouveaux arrivants/nouvelles arrivantes et vivre-ensemble ;
- Promouvoir la création d'un Groupe International d'Experts sur les Migrations (GIEM) permettant, comme sur le climat avec le GIEC, une analyse objective et internationale des phénomènes migratoires, et ainsi de conseiller les gouvernements et de faire œuvre d'éducation populaire.

## 3.2 Objectifs et engagements communs

Cette alliance se donne 5 principaux axes de travail :

### a) Migrant.e.s : acteurs/actrices et citoyen.ne.s dans nos villes !

- ✓ Garantir des droits sociaux, économiques, politiques, culturels, éducatifs ;
- ✓ Passer d'une vision de bénéficiaires de politiques pour l'accès aux droits à une vision des migrant.e.s comme acteurs/actrices/citoyen.ne.s, force de proposition légitime et nécessaire pour la construction des politiques publiques qui les regardent en tant que migrant.e.s et en tant que citoyen.ne.s plus largement ;
- ✓ Plaider pour un droit de vote des immigré.e.s aux élections locales et une véritable citoyenneté de résidence ;
- ✓ Faciliter l'accès à la nationalité du pays d'accueil ;
- ✓ Reconnaître et favoriser le rôle des étudiant.e.s comme vecteurs/vectrices de développement de leurs pays d'accueil et d'origine ; défendre la gratuité de l'accès à l'éducation.

### b) Co-construire nos politiques accueillantes : une opportunité pour réinventer localement nos démocraties

- ✓ Favoriser une meilleure connaissance mutuelle et un meilleur dialogue entre collectivités locales, élu.e.s et société civile – Inciter la société civile à soutenir les élu.e.s et à promouvoir les bonnes pratiques – Inciter les collectivités locales et les élu.e.s à soutenir les organisations de la société civile, en première ligne dans la défense des droits des personnes exilées.
- ✓ Construire des espaces réels de co-construction défendre au niveau local entre les différents acteurs/actrices de la société civile, élu.e.s et les collectivités locales pour l'élaboration des politiques de l'accueil ;
- ✓ Faire de la construction des politiques de l'accueil une opportunité pour réinventer les outils de la démocratie à l'échelle locale ;
- ✓ Encourager les espaces de concertation entre expériences de villes accueillantes d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine pour partager les bonnes pratiques de co-construction.

### c) Raconter une autre histoire autour des migrations

- ✓ Favoriser les initiatives d'éducation et de sensibilisation aux populations au niveau local pour changer les mentalités ; encourager des partenariats avec des acteurs/actrices de la société civile des pays d'origine pour déconstruire, sensibiliser et éduquer ici sur les enjeux des migrations (vidéo conférence, invitation de personnalités "expertes", charte commune, etc.) ;
- ✓ Valoriser nos pratiques pour montrer que d'autres politiques sont possibles, nécessaires, et avantageuses pour tous ;
- ✓ Se saisir des temps électoraux pour défendre une vision positive des migrations ;
- ✓ Déconstruire les discours relatifs au poids économique des migrant.e.s

- ✓ Adopter une stratégie globale pour défendre collectivement une vision dépassionnée des migrations, fondée sur les travaux de recherche.
- ✓ Construire une parole commune, mieux entendue, pour dénoncer les dérives des politiques européennes et des politiques d'externalisation des frontières.

#### d) Toutes et tous engagé.e.s et solidaires pour un accueil digne dans nos villes-frontières !

- ✓ Défendre, depuis l'expérience spécifique des villes-frontières, une responsabilité concertée et partagée au niveau régional et international pour garantir l'accueil ;
- ✓ Sensibiliser la population locale aux enjeux migratoires de ces territoires et à la nécessité d'accueillir ;
- ✓ Développer un processus d'accueil durable des migrant.e.s en transit sur les territoires frontaliers ;
- ✓ Mettre à profit les canaux d'échanges déjà existants entre villes frontières (comme celui résultant du projet « Snapshots From the Borders ») pour porter des actions communes ;
- ✓ Soutenir et encourager les villes frontières, victimes en première ligne des politiques sécuritaires, à se construire comme des fronts de résistance et de mises en œuvre d'initiatives alternatives en matière d'accueil.

#### e) Penser les migrations au-delà de l'urgence pour une vision globale de la citoyenneté

- ✓ A partir de nos pratiques, aller au-delà l'accueil des migrant.e.s, au-delà de l'urgence, vers une vision globale de l'accueil et de l'accès aux droits fondamentaux ;
- ✓ Assurer la réponse à l'urgence en assurant un hébergement sans condition de statut, en créant des espaces sanitaires et garantissant la satisfaction des besoins vitaux ;
- ✓ Garantir l'accès à l'apprentissage de la langue, vecteur incontournable d'intégration et de citoyenneté ;
- ✓ Respecter les attentes et besoins des migrant.e.s (qui peuvent être seulement de passage ou s'installer durablement) ;
- ✓ Plaider pour la délivrance de visas (par exemple, humanitaire) à entrées multiples et qui ouvrirait le droit au travail ;
- ✓ Encourager la mise en place d'un GIEM.

TEXTE FONDATEUR D'UNE ALLIANCE AUTORITÉS LOCALES ACCUEILLANTES – SOCIÉTÉ CIVILE  
- Pour une autre gouvernance des migrations –

CONTACT :

[contact@alliance-migrations.fr](mailto:contact@alliance-migrations.fr)

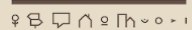
 @Amigrations

 [facebook.com/Alliance-Migrations-103558824377872/](https://facebook.com/Alliance-Migrations-103558824377872/)

ORGANISATION POUR  
UNE CITOYENNETÉ UNIVERSELLE



L'ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES VILLES ET  
TERRITOIRES  
ACCUEILLANTS



VILLE DE  
GRANDE-SYNTHE

